

LE CATALOGUE COLLECTIF REGIONAL DES OUVRAGES NORMANDS

En 1974, l'A.B.F., Groupe de Normandie, a décidé de lancer un travail collectif auprès des bibliothèques de la région. Il s'agissait de réunir les fiches des ouvrages normands figurant dans les bibliothèques.

Pour des raisons pratiques (la Bibliothèque municipale de Rouen n'avait pas encore à cette époque de fonds local distinct), le catalogue collectif était circonscrit à la Basse-Normandie. Douze bibliothèques participaient dès le départ à l'entreprise. La centralisation des fiches se faisant à la bibliothèque universitaire de Caen.

Après deux ans, ce catalogue semblait atteint d'une maladie de langueur, due en grande partie au manque de moyens des bibliothèques participantes.

La Bibliothèque municipale de Caen décidait alors de dédoubler systématiquement son **catalogue auteurs** des ouvrages de son fonds local et réussit l'opération en deux ans, grâce à l'utilisation d'une machine à écrire à cartes magnétiques et à la ténacité de deux sous-bibliothécaires. Ce fichier figure donc à la bibliothèque universitaire de Caen et sert de base au catalogue collectif régional.

Une nouvelle relance a eu lieu à la fin de l'été 1977. La **Direction régionale des Affaires culturelles** a souhaité soutenir cette entreprise de l'A.B.F.-Normandie et a mis un vacataire à la disposition des bibliothèques.

Pour réaliser en quelques mois un travail utile à tous, il a été décidé de limiter, dans un premier temps, l'effort à la seule ville de Caen. Les fichiers de la Bibliothèque universitaire, des Archives départementales, de la Collection Maniel ont été photocopiés. Après un premier tri, ces fichiers sont refondus avec le catalogue collectif existant.

L'étape suivante consistera à établir un document de travail (dont la forme n'est pas encore définitivement arrêtée). Ce catalogue collectif provisoire pourra ensuite circuler dans les bibliothèques de la région, qui se contenteront d'y ajouter leurs ouvrages normands ne figurant pas déjà dans un établissement de Caen.

Cette étape devrait être décisive. Les bibliothécaires espèrent ainsi convaincre les pouvoirs publics de l'intérêt à faire connaître le patrimoine régional.

G. Le Cacheux.